

1. Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Serge COHEN & Nathalie COHEN

2. Présences

Présents : Alexis BOURDUCHE; Serge COHEN; Pascal GOBLET; Nathalie COHEN ; Myriam LAFABREGUE ; Jacques TISSOT; David FERDOILLE ; Yves VINZENT ; Samuël DIANCOURT ; Carole GOUET

Excusés : Christophe CLEUZIQU ; Nathalie DUME ; Jannick DUQUENET ; Ludivine BAILLY

3. Accueil des nouveaux élus

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux élus Carole, Yves et Samuel.

4. Composition du Bureau Directeur

Président : Serge COHEN

Vice-Président : Christophe CLEUZIQU

Secrétaire Général & Informatique : David FERDOILLE

Secrétaire Adjoint : Nathalie DUME

Trésorier : Nathalie COHEN

Trésorier Adjoint : Ludivine BAILLY

5. Composition des différentes commissions

Commission Sportive : Christophe CLEUZIQU, Alexis BOURDUCHE, Alexis CORN, Alexandra CHARRIER, Samuël DIANCOURT, David FERDOILLE, Jannick DUQUENET, Myriam LAFABREGUE, Julie CHANUSSOT, Pascal GOBLET, Coralie MILLERIOUX, Alexandre NOEL et tous les présidents non élus au Comité Directeur

Commission Formation :

- BF1 : David FERDOILLE et Alexis BOURDUCHE

- FNMNS : Serge COHEN

- Officiels : Serge COHEN

Commission Récompenses : Myriam LAFABREGUE, Pascal GOBLET

Commission Equipements : Yves VINZENT, Carole GOUET

Commission Presse : Nathalie DUME

Commission Matériel & Minibus : Jacques TISSOT, Nathalie COHEN

Commission Eau Libre : Jacques TISSOT, Serge COHEN, Pascal GOBLET

Commission Subventions : Serge COHEN, Nathalie COHEN

Commission JAN-AA : Serge COHEN, Nathalie COHEN

Commission Organisation des Stages : Alexis BOURDUCHE, Alexis CORN, Samuël DIANCOURT, Alexandra CHARRIER

Commission Natation Artistique : Jannick DUQUENET, David FERDOILLE

Commission Water-Polo : Christophe CLEUZIQU

Commission Sport Adapté : Jannick DUQUENET



6. Natation Course

Fiches Programmes : Les fiches détaillées pour les compétitions départementales ont déjà été validées mais il reste à faire le programme du Meeting Avenirs & Jeunes (Alexis 1 & 2).

Réservation des piscines : toutes les réservations de piscines n'ont pas encore obtenues de réponse. Il a été fait une demande supplémentaire auprès de la Ville de VIERZON pour l'organisation des Maîtres Régionaux (en lieu de place de BOURGES).

Organisation du stage « Jeunes » : prendre les devants pour organiser le stage.

Organisation du déplacement « Coupe de l'Ouest » : prendre les devants pour organiser le déplacement de la sélection départementale... quand le lieu sera défini !

C.S.L. : Aubigny pourrait prendre un regroupement CSL pendant le week end du 18 & du 19 mars . un deuxième regroupement devrait avoir lieu à Bourges comme l'année passée.

7. Formations

Officiels : Serge relancera les présidentes de clubs et/ou les officiels de la saison dernière pour connaître les besoins en formations

Recyclage PSE1 : 3 sessions sont prévues les 22-23- et 23 octobre (28 personnes au total mais il reste 4 ou 5 place le 23 oct). Participation du Comité du Cher à hauteur de 30€ pour les encadrants salariés des clubs du Cher.

Formation Initiale PSE1 : formation annulée car seulement 2 candidats !!!

Formation BNSSA : formation annulée car seulement 1 candidat !!! Quelles en sont les causes surtout quand on connaît le pourcentage de réussite de notre formation ?

BF1 : pour l'instant, 5 candidats pour le CNF + 1 candidat pour l'ESAN sont prévus. Chaque club gère la formation PSC1 de leur candidats et David et Alexis doivent finaliser le programme de formation avec Cécile et Magali. Reste aussi le prix de la formation à définir...

Les inscriptions pour le BF1 auront lieu à partir du 14 novembre. Il reste à déterminer auprès de qui.

QUATUM : une formation départementale est envisagée par David le 07 janvier pour le traitement de nos compétitions (+ Pocket pour la gestion des finales).

8. Point Financier

Compte courant : **10 936,55 €**

Nous avons perçu :

- une avance du Conseil Général pour le Chrono semi-automatique de 2 809,50 € (soit 50% de la subvention).
- 4 700 € de l'ANS (1 200 € pour le BF1, 2 000 € pour NFS, 1 500 € pour le PSE1-BNSSA)
- 110 € d'aide à la licence, destinée à l'ESAN (virement effectué le 03/10/2022).

Livret A : **51 553,67 €**

Un système à points sera mis en place pour la saison prochaine, ce qui permettra au Comité de ne pas dépasser le budget initialement alloué aux différentes aides aux clubs.



Ainsi : un budget d'un montant de xx € sera attribué pour les aides en début de chaque saison : le prévisionnel 22/23 initial prévoit pour l'instant 7 000 € (le prévisionnel 21/22 prévoyait 3 000 €). Ce budget sera transformé en un nombre de points qui seront répartis pour chaque demande effectuée.

Voici un exemple afin de mieux comprendre le système.

	Nb de points	ACB	CNMG	CNF	ESAN	ANV	Total de points					
Soutien au CAF	2500	1	2500	0	0	0	2500					
Nageur en collectif	150	7	1050	0	0	0	1050					
NC - Nageur aux France	100	15	1500	0	0	0	1500					
EL - Nageur aux France	100	0	0	0	0	0	0					
WP - Nageur en collectif	100	0	0	0	0	0	0					
NA - Nageur en collectif	100	0	0	0	0	0	0					
Stage extérieur club (/nageur)	30	15	450	32	960	15	450	1860				
Formation BF2	200		0	0	0	0	0	0				
Organisation CPT ou Regr / demi-journée	35	6	210	7	245	7	245	4	140	8	280	1120
			5710		1205		695		140		280	8030
Enveloppe à décider en début de saison	7 000,00 €											
Valeur du point = somme / total de points		0,87										
Aides données au club :		4 977,58 €	1 050,44 €	605,85 €	122,04 €	244,08 €	7 000,00 €					

Il sera également demandé que les demandes d'aides pour des regroupement, stages divers et participations à des collectifs ou France, ... de prévenir le Comité du Cher de Natation au moins 3 mois avant l'évènement et surtout avant la fin de la saison avec fourniture d'un projet et des devis attenants, puis une fois que l'évènement aura eu lieu de nous envoyer le bilan sportif de l'évènement et le bilan financier accompagné des factures correspondantes et bien entendu de la liste des nageurs participants.

Sans respect de cela, aucune aide ne sera versée.

9. Questions Diverses

- Serge : Il est impératif que les membres du Comité Directeur soient licenciés ce qui n'étaient pas le cas hier soir pour Ludivine, Jannick et Pascal
- Serge : le CDF18-FNMNS est tout à fait capable d'organiser des formations PSC1 puisqu'agrée par les services de la Préfecture (à voir pour les saisons futures.....)

Prochaines réunions : COMMISSION SPORTIVE le 07 novembre à 20h30 au CDOS
COMITE DIRECTEUR le 05 décembre à 20h30 au CDOS

Fin de réunion (22h00).

